

ANNEXE III

Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants – session 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant à des domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne. Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale au domaine de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation **au plus tard le 11 septembre 2020** afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 : ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

Pour l'épreuve « Mémoire », l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

- **1er axe** : capacité à expliciter le choix de son sujet (motivation, positionnement...);
- **2ème axe** : sa capacité à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (références théoriques, choix du terrain, outils de recueil des données...);
- **3ème axe** : sa capacité à situer son sujet dans le cadre du travail social.

Autres critères :

- Capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
- Capacité à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et sa famille	Mémoire	<p>Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges).</p> <p>L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire professionnel. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet de recherche.</p> <p>L'étudiant présente son projet de démarche d'initiation à la recherche pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.</p>	<p>Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation.</p> <p>Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.</p>

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : ACTION EDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT

Pour l'épreuve de démarche éducative / démarche de santé et de prévention, l'étudiant choisit de présenter une action éducative incluant la thématique « santé /prévention ». Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée et les deux sous-parties de l'épreuve font l'objet d'une seule même note globale.

Le candidat est évalué sur trois axes :

- **1er axe** : capacité à mettre en œuvre une méthodologie d'intervention éducative ;
- **2ème axe** : capacité à expliciter et argumenter son positionnement professionnel dans le cadre d'une intervention éducative ;
- **3ème axe** : capacité à prendre en compte la personne ou le groupe dans le cadre d'une action éducative.

Autre critères :

- Capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
- Capacité à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC2 Action éducative en direction du jeune enfant	Démarche éducative	Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation globale pour les 2 thématiques + 30 minutes d'échanges pour chaque partie d'épreuve). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint proposant la description et l'analyse d'une action éducative. L'étudiant présente son projet d'action éducative pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs. L'interrogation portera aussi sur la démarche de santé et de prévention.	Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC3 Communication professionnelle	Ecrit portant sur la communication professionnelle et les cadres de l'intervention socio-éducative.	Epreuve écrite sur un sujet national	Epreuve organisée en centre d'examen. Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales	Note de synthèse	Epreuve écrite sur un sujet national.	Epreuve organisée en centre d'examen. Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DC1
Epreuve : MEMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet de recherche

L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, explicite les raisons de son choix (motivation et positionnement de son sujet dans le champ du travail social)

- 1 – Sujet choisi
- 2 – Raisons du choix
- 3 – Pertinence du sujet dans le champ du travail social

II - Méthodologie

L'étudiant argumente les choix méthodologiques de la démarche proposée (théoriques, terrain, outils de recueil de données)

- 1 – Question de départ
- 2 - Problématique, hypothèses
- 3 – Recueil de données

III – Evaluation du travail effectué

L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

- 1 – Apports dans la réflexion professionnelle
- 2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

SESSION DE RATTRAPAGE 2020

DC1

Epreuve : MEMOIRE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DC2
Epreuve : DEMARCHE EDUCATIVE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le **11 septembre 2020** à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée

L'étudiant décrit le cadre de l'action éducative présentée, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'action éducative et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action

2 – Situation de départ

3 - Description de l'action et positionnement professionnel

4 – Résultats attendus

II - Méthodologie

L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention éducative choisie

III - Evaluation de l'action

L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

**Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
Session de rattrapage 2020**

DC2

Epreuve : DOSSIER DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :